



SECTION

**SERVICE DES
RETRAITES
DE L'ETAT**

C.T.L

Compte-Rendu du 1er octobre 2020

fo.sre@dgfip.finances.gouv.fr

CAMPAGNE TÉLÉTRAVAIL 2020-2021

Campagne :

- Les conventions valables jusqu'au 30/06/2021 pourraient faire l'objet d'avenants pour atteindre la date de la prochaine campagne prévue en septembre 2021.
- Les agents du service en situation de télétravail mais ayant changé de poste peuvent faire une demande de renouvellement dès leur prise de fonction. Après quelques mois d'exercice et un échange avec l'encadrement, le télétravail pourrait devenir effectif en février-mars.
FO souhaite que les agents nouvellement affectés au SRE puissent faire une demande de télétravail après quelques mois d'exercice, sans attendre la nouvelle campagne

Quelques chiffres :

- 300 demandes (dont 78 renouvellement)
- 8 refus pour activités non télétravaillables
- 38% des demandes portent sur 1 jour, 43% sur 2 jours, 15% sur 3 jours et 4% sur d'autres modalités
- 60% de l'effectif de la 1ère sous-direction, 60% de la 2ème sous-direction et 68% de l'effectif hors sous-direction

Matériel et outil informatique :

- L'enquête réalisée en juin avait fait remonter les besoins suivants : **double-écran, clavier, souris sans fil, téléphone portable, webcam**. Réponse : ces matériels ne sont pas pris en charge par le service . Néanmoins, lors du renouvellement du parc informatique, les matériels seront proposés en priorité aux agents en télétravail.
- **Le portail EOPPS** devrait prochainement être accessible en VPN. 200 agents du SRE doivent être habilités à Colibri par la CNAV. La sous-directrice informatique n'a pas été en mesure de nous indiquer à quelle date exactement.
- **Le portail PAIR** reste inaccessible en VPN. Une demande de 29 déports d'écrans a été faite pour répondre au besoin des agents du Pôle Conseil Retraite (PCR). La réponse du directeur est toujours la même : la doctrine de la DGFIP est de n'autoriser le déport (hors crise sanitaire) que pour certains travaux informatiques. Il souhaitait néanmoins comprendre pourquoi les agents du PCR en avait besoin. A suivre ...

Activités non télétravaillables au SRE :

- les activités nécessitant une présence physique ou une intervention manuelle
- Activité téléphonique : en attendant la position de la DGFIP le SRE n'ouvre pas cette activité au télétravail.
FO a rappelé en séance que le bandeau téléphonique BALI fait partie des applications accessibles en télétravail à la DGFIP (cf. Ulysse) et qu'il permet à présent de passer un appel « difficile » à un superviseur.

Vos élus FO au SRE

Titulaires : Julie BILLY et Samantha MARIONNEAU

Suppléants : Anne-Marie JOUAN et Pascal LAGARDE

BILAN SOCIAL 2019 EN CHIFFRES

Effectifs 2019 => 494 agents

451 titulaires

36 mis à disposition (MAD)

7 contractuels

305 agents statut central (38%)

189 agents statut DGFIP (62%)

155 A (31%)

266 B (54%)

73 C (15%)

38 départs (dont 26 en retraite)

57 recrutements (4 Statut Central, 39 DGFIP et 14 MAD)

Mobilité interne

Campagne 2018-2019 (novembre 2018)

26 mouvements internes (17 dans le cadre de la campagne mobilité et 9 hors campagne)

Campagne 2019-2020 (octobre 2019)

31 vœux de mobilité

75 fiches publiées

63 candidatures

11 mouvements internes

6 agents inscrits aux campagnes 2018 et 2019 n'ont pas effectué de mobilité.

Les postes pourvus hors campagne de mobilité répondent à des situations individuelles particulières

Prochaine campagne de mobilité sur le point de s'ouvrir

Promotions 2019

19 agents promus

7 promotions au choix (6 B et 1 A)

12 promotions par concours ou examen (1 C, 6 B et 5 A)

Avec la fin des CAP de promotions et la mise en place des Lignes Directrices de Gestion (LDG), **FO** a demandé la poursuite des groupes de travail sur la promouvabilité

Conditions de travail

Temps partiel

89 agents en temps partiel (18 A, 56 B et 15 C)

11 temps partiel de droit

78 temps partiel soumis à autorisation (dont 1 TP annualisé)

5 temps partiel thérapeutiques

Temps de travail – absentéisme

5277 jours d'absences

59% sont des congés ordinaires de maladie

14% sont des congés longue durée

17% sont des congés longue maladie

5% sont des accidents de service

Compte épargne temps

422 CET ouverts

9240 jours en solde cumulé

1292 jours versés

340 jours indemnisés

436 jours consommés

Télétravail

57 demandes et 22 refus

35 conventions : 1 jours (24), 2 jours (8) et 3 jours (3)

7% de l'effectif

18 conventions médico-sociales

Handicap

34 agents en activité ont informé le service de leur reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH)

6.88% de l'effectif (taux DGFIP 6.85%)

Médecine du travail

110 consultations médicales

29 visites quinquennales

36 surveillance particulières

17 à la demande des agents

24 suivis des agents RQTH

59 propositions d'aménagement de poste de travail (financement CHSCT - 12 750€)

Écrêtement : **FO** a renouvelé sa demande d'avoir des données chiffrées sur le nombre d'agents écrêtés, le nombre d'heures écrêtées par catégories d'agent et par unité de travail

Vos élus FO au SRE

Titulaires : Julie BILLY et Samantha MARIONNEAU

Suppléants : Anne-Marie JOUAN et Pascal LAGARDE

ACCUEIL DES AGENTS DU SREN DE GUÉRANDE AU 1/9/2020

Effectif :

49 agents affectés à Guérande au 1/9/2020

39 issus du SREN + 10 autres

5A, 26B et 18C

26 agents à 1B / 23 agents au BMRU

16 agents sont en position de détachement

Les autres sont affectés (7), ont été intégrés (24), sont en MAD (1) ou encore en CDD (1)

Rémunération :

FO a une nouvelle signalé le manque de clarté dans les informations transmises lorsqu'elles le sont !

Voici les informations transmises en séance :

- 12 personnes auraient perçu en juillet et août une revalorisation de leur IFSE ainsi que les 8/12 de leur CIA pour 2020. L'engagement du versement d'une "prime" forfaitaire pour les agents qui mettent en œuvre la garantie de rémunération devra être tenu. Sur ces points, la direction du SRE n'a pas été en mesure de nous répondre et renvoie vers le MEN. N'hésitez pas à nous solliciter si vous ou un collègue rencontrez des difficultés sur ce sujet.
- Le CIA 2020 sera versé en novembre (paie d'octobre).
 - En fonction de la situation de l'agent, en mise à disposition au SRE ou en activité au SREN en 2020, la proposition de CIA sera faite soit par le SRE, soit par le SREN pour les 8/12e (activité de janvier à août)
 - Pour les B et C, le CIA 2020 sera uniquement calculé sur 8/12e puisque au ministère des Finances, ces catégories ne sont pas concernées par cet élément de rémunération.
 - Pour les A, la proposition de CIA pour les 4/12e (activité de sept. à déc.) sera faite par le SRE
- NBI pour les adjoints aux chefs d'Unités : le principe de l'attribution d'une NBI a bien été retenu pour ces fiches de postes. Le SRE est en attente de la réponse du SG Finances pour valider définitivement et mettre en paiement.

Restauration :

Aucune information nouvelle. Suite à l'enquête faite auprès des agents qui ont majoritairement manifesté le souhait de conserver la restauration collective, le MEN devrait lancer un appel d'offre pour renouveler le marché pour début 2021. Affaire à suivre...

Bail :

- Le bail a été renouvelé par le SREN jusqu'au 1/11/2023 - (SRE 575 m2 / 26 bureaux).
- Le gestion du site relève du MEN qui reste majoritaire en effectif
- Une convention de gestion préparée par le SREN encadrera l'usage des locaux partagés (salle de réunion, salle informatique)

Vos élus FO au SRE

Titulaires : Julie BILLY et Samantha MARIONNEAU

Suppléants : Anne-Marie JOUAN et Pascal LAGARDE

Visite médicale : Le Dr Lacoste Renard est le médecin de prévention et organise ses consultations au cabinet médical de Saint-Nazaire

CRISE SANITAIRE

Télétravail : le médecin de prévention a rappelé que le télétravail est à privilégier durant cette période de crise sanitaire. **FO** en a profité pour réitérer sa demande d'élargissement du télétravail. Par exemple en augmentant, sur la base du volontariat, d'un jour par rapport aux conventions de manière à diminuer les effectifs dans les locaux.

Agents vulnérables : les mesures de protections pour les agents vulnérables restent inchangées depuis septembre : le télétravail doit être privilégié (complet ou partiel). Une graduation a été faite entre les agents vulnérables. Les plus vulnérables sont mis en ASA si le télétravail n'est pas possible tandis que les autres doivent revenir sur site. Dans ce cas, le port du masque chirurgical est obligatoire.

Agent vivant avec une personne vulnérable : Le télétravail doit être privilégié dans la mesure où c'est possible.

RESTRUCTURATION DU RÉSEAU DES CGR

Suite à la parution sur Ulysse et dans la presse de la liste des communes qui accueilleront des services DGFIP dans la cadre de la démétropolisation, **FO** comme les autres OS du SRE a demandé à la Direction du SRE d'enfin répondre à ses questions sur ce sujet. Jusqu'ici le Directeur refusait malgré nos demandes de nous donner ces informations.

La restructuration au 1/9/2021, concernerait les 12 CGR métropolitains :

- 4 CGR maintenus (Nantes, Rennes, Limoges, Tours)
- Deux nouvelles structures : Châteaubriant et Laval
- Regroupement dans la zone grand Ouest pour faciliter le pilotage depuis le SRE
- 70 emplois supprimés sur 280
- Cette restructuration devra être compatible avec les scénarios prévus pour le SRE, notamment la création d'un Établissement Public Administratif. Un des scénarios serait que le réseau des CGR intègre l'EPA au moment de sa création. Encore une incertitude pour les collègues !

FO a rappelé qu'une fois encore ce sont les agents concernés qui sont les derniers informés quant au sort de leur activité. L'information est déjà dans la presse alors que les CTL n'ont pas encore eu lieu dans les départements où des structures vont être supprimées.

Vos élus **FO au SRE**

Titulaires : Julie BILLY et Samantha MARIONNEAU

Suppléants : Anne-Marie JOUAN et Pascal LAGARDE